

Le grand **débat national**



Réunions d'initiatives locales

MODE D'EMPLOI

Ce guide vous aidera dans l'organisation de réunions d'initiatives locales, que nous vous invitons à organiser, chez vous, dans votre entreprise, votre association, votre mairie, votre ville, etc.

Le grand débat national est organisé selon les principes décrits dans la charte du grand débat, disponible en annexe.

1. Une réunion d'initiative locale : **qu'est-ce que c'est ?**

Une réunion d'initiative locale est un temps d'échange défini dans le cadre du grand débat national pour que tous les citoyens puissent échanger, s'exprimer et faire remonter leurs solutions sur les thèmes proposés par le Gouvernement. Cette réunion donne la priorité à l'expression citoyenne. Elle est transparente et participative.

Une réunion d'initiative locale vise à :

- **Partager**

Les constats et les diagnostics de la situation.

- **Identifier**

Les objectifs et les solutions pour les atteindre selon les participants.

- **Formaliser**

Un compte-rendu de la réunion lisible, fidèle et exploitable, respectant les principes du débat, et structuré selon les modèles disponibles, dans les Fiches de Présentation des thèmes proposés aux débats. Ces Fiches sont téléchargeables sur la plateforme numérique du grand débat national. Vous pourrez ensuite mettre en ligne vos comptes-rendus sur la plateforme

www.granddebat.fr

2. Une réunion d'initiative locale : **comment l'organiser ?**

INSCRIRE VOTRE RÉUNION SUR LA PLATEFORME NUMERIQUE

Vous devez inscrire en ligne votre réunion d'initiative locale.

Les éléments à remplir sont les suivants : vos coordonnées et votre identité, le lieu, la date, l'heure, le ou les thème(s) du débat que vous souhaitez organiser.

Il faudra également indiquer si votre réunion sera ouverte à tout public ou si elle sera à caractère réservé (exemple : réservée aux membres d'une association, d'un syndicat, d'une entreprise, etc.)

Si vous en faites le choix, votre réunion sera mentionnée sur la plateforme **www.granddebat.fr** dans un délai de 2 jours (48h) ouvrés.

CHOISIR UN THÈME

Les thèmes du grand débat national :

- **La transition écologique**
- **La fiscalité et les dépenses publiques**
- **La démocratie et la citoyenneté**
- **L'organisation de l'État et des services publics**

Compte tenu de l'ampleur de chaque sujet, nous vous conseillons de consacrer chaque débat à une seule thématique – si jamais vous souhaitez couvrir tous les sujets, il est plus indiqué de le faire en plusieurs fois. Quelle que soit l'option choisie, le compte-rendu de la réunion devra être rédigé par thème en utilisant le modèle intégré dans la Fiche de Présentation.

CHOISIR UNE DATE ET UNE HEURE

Pour que le débat puisse s'adresser au grand public, les réunions sont à organiser en priorité en soirée et le week-end.

Nous vous conseillons de faciliter par tous les moyens la participation du plus grand nombre, et notamment des plus jeunes et des plus âgés (par exemple, accepter la venue des personnes avec leurs jeunes enfants ou prévoir qu'une personne puisse s'en occuper dans la salle si cela est possible, faciliter l'accès aux personnes à mobilité réduite, etc.).

INVITER ET MOBILISER

Vous devez vous assurer de la visibilité de votre réunion, en relayant les informations sur cet événement.

Pour inviter et informer un maximum de personnes, vous pouvez :

- Envoyer des invitations à des amis, des voisins, des collègues, des associations. Faire du porte-à-porte.
- Faire circuler l'information sur les réseaux sociaux :
 - en utilisant le **#GrandDebat** sur tous les réseaux (Twitter, Instagram, Facebook, etc.).
 - en créant des groupes (Facebook par exemple) comportant dans leur intitulé les thèmes du grand débat national.
- Faire passer l'information aux conseils de développement, conseils citoyens, conseils de quartiers, etc. près de chez vous.
- Demander à votre mairie et aux lieux recevant du public (commerces, équipements publics), de diffuser l'information par voie d'affichage.

Quels que soient les moyens de diffusion, pensez à indiquer la durée de la réunion sur l'invitation.

CHOISIR ET AMÉNAGER UN LIEU

Une salle des fêtes, une salle de réunion, un local associatif (liste non exhaustive) sont autant d'endroits où une réunion pourra être organisée. Pour réserver une salle municipale, vous pouvez vous adresser à votre mairie et solliciter une mise à disposition gratuite.

En cas de difficulté logistique pour la tenue d'un évènement, prenez contact avec l'équipe reunionslocales@granddebat.fr

DISPOSITION DE LA SALLE

Nous vous conseillons d'opter pour une disposition de la salle permettant le dialogue et l'égalité entre tous les participants (plusieurs petites tables par exemple). Pensez à mettre à disposition à l'entrée de la salle les Kits Méthodologiques, les Fiches de Présentation des thèmes incluant les modèles de comptes rendus de restitution ainsi que tout autre document que vous jugez utile (contenus téléchargeables sur la plateforme www.granddebat.fr dans la rubrique « Ressources ») - attention, toutefois, à bien imprimer ces contenus pour les rendre disponibles durant la réunion. Ces ressources seront enrichies au fur et à mesure par d'autres contenus documentés sur la plateforme du grand débat.

CAPTATION

Dans le cas où l'organisateur souhaite faire des captations de son, d'images ou réaliser une vidéo, il lui appartiendra de recueillir l'accord des participants au préalable (en cas de désaccord, il sera obligatoire de le mentionner dans le compte-rendu). Il pourra également mettre en ligne cette captation sur la chaîne Youtube en inscrivant le **#GrandDebat** dans la description de la vidéo.

3. Une réunion d'initiative locale : comment l'animer ?

L'animation doit être neutre. Aucune position ou opinion ne doit être favorisée. La parole doit circuler et ne pas être confisquée par quelques personnes. Vous pouvez vous tourner vers l'équipe organisatrice du grand débat national pour demander un appui ou un conseil : reunionslocales@granddebat.fr



Si les participants sont plus de 40 ou 50, nous vous conseillons d'alterner les temps de dialogue : en petits groupes et tous ensemble. Si des élus ou des décideurs publics participent à votre événement, ils doivent adopter une posture d'écoute vis-à-vis des propos tenus. L'organisateur doit, si possible, les en avertir en amont.

Un déroulé type d'animation de réunion est à votre disposition sur la plateforme dans la rubrique « Ressources » : il vous permet d'animer, minute par minute un atelier participatif simple.

INTRODUCTION DE LA RÉUNION

Accueil par l'organisateur et présentation :

- Du déroulement de la réunion
- Des règles du débat (voir la charte en annexe 1)
- De la méthode que vous avez choisie
- De la ou des thématique(s) qui sera(ont) abordée(s)
- Des modalités de restitution, en précisant qu'un compte-rendu sera rédigé par vous-même à l'issue de la réunion, en utilisant le modèle fourni dans les Fiches de Présentation des thèmes. Nous vous encourageons à demander si, parmi les participants, il y a un volontaire pour prendre des notes, remplir le compte-rendu ou le relire. Chacun des participants pourra lui-même remplir son propre compte-rendu (en ligne ou par écrit en le retournant par voie postale à la Mission du grand débat national : **Grand Débat National BP 70.164 75326 PARIS CEDEX 07**). Pour plus d'efficacité (et afin de ne rien oublier), nous vous conseillons de le remplir et d'inviter les participants à le faire, le plus rapidement possible après le débat.

PREMIERS ÉCHANGES

Invitez les participants à exprimer librement leurs constats et leurs diagnostics sur la base des éléments des Fiches de Présentation du/des thème(s) choisi(s) : attentes, ressentis, interrogations etc.

PRODUCTION

Sentez-vous libre de choisir le type d'animation qui vous semblera le plus approprié pour permettre au débat de produire des propositions concrètes.

CONCLUSION DE LA RÉUNION

Si vous avez travaillé en groupe, il est important de réunir à nouveau tous vos participants afin de discuter des constats et propositions qui ont été évoqués. Le moment final de restitution collective est très important pour conclure le débat.

4. Une réunion d'initiative locale : **comment en rendre compte ?**

Afin que les conclusions de votre réunion soient prises en compte, un compte-rendu doit obligatoirement être rédigé et envoyé. Votre compte-rendu doit être fidèle au débat et rendre compte de la tonalité des discussions. Ainsi, les prises de position, les propositions, les arguments majoritaires comme minoritaires doivent apparaître.

Pour soumettre le ou les comptes-rendus de votre débat, il existe plusieurs possibilités :

→ Remplir le formulaire concerné sur la plateforme en ligne www.granddebat.fr. Pour restituer une réunion locale sur la plateforme, il suffit de vous rendre dans la rubrique « Réunions locales / Restituer une réunion locale » et de compléter le formulaire qui permet de renseigner quelques informations sur la manière dont s'est déroulé votre débat. Dans ce formulaire, vous pouvez également **déposer votre compte-rendu au format pdf (ou autre)**. Une fois en ligne, ces contributions seront publiques et accessibles à tous.

→ Restituer le compte-rendu de votre réunion en rédigeant directement vos propositions dans l'espace « Contributions » de la plateforme granddebat.fr.

→ Envoyer des comptes rendus par courrier à l'attention de la Mission grand débat national :

**Grand Débat National BP 70.164
75326 PARIS CEDEX 07**

Nous vous recommandons de le faire le plus rapidement possible après votre réunion.
En complément du compte-rendu, vous pouvez aussi envoyer tout élément que vous jugerez utile pour illustrer le déroulement des débats

5. Contribution et restitution en ligne : **comment participer ?**

Nous vous recommandons de soumettre, à titre individuel ou collectif, vos propositions en ligne. Pour cela, rendez-vous dans la rubrique « **Contributions** ». Il existe deux moyens de contribuer en ligne :

→ **Partager vos propositions**, en répondant à une série de questions ouvertes (après avoir participé ou non à une réunion locale).

Toutes les propositions seront publiées et accessibles à tous sur la plateforme, en temps réel.

→ **Répondre aux questions rapides** du grand débat. Les réponses à ces questionnaires seront rendues publiques à la fin du grand débat.

Toute personne peut s'exprimer librement dans le cadre du grand débat sous réserve de respecter la présente charte.

Cette charte est fondée sur les principes de pluralisme, d'argumentation, de transparence et de laïcité. Elle a pour fonction de protéger le débat et de le rendre accessible à toute expression qui respecte les principes généraux de la démocratie.

En tant que participant / organisateur / animateur / rapporteur,

- j'atteste de ma pleine et entière adhésion aux valeurs républicaines et aux règles du débat démocratique, je m'engage à :
- respecter les autres participants et leurs opinions, mêmes si elles sont différentes des miennes,
- contribuer au grand débat avec des propositions et des arguments,
- n'exprimer, diffuser, ou partager aucun contenu offensant ou contraire à la loi,
- ne diffuser aucune information volontairement erronée, tronquée ou hors sujet,
- ne diffuser aucun message à vocation publicitaire, promotionnelle, pornographique ou commerciale,
- éviter tout prosélytisme,
- ne pas porter atteinte à autrui, c'est-à-dire attaquer une personne ou un groupe de personnes en raison de leurs caractéristiques propres,
- ne tenir aucun propos injurieux, grossier, diffamatoire, irrespectueux, agressif, violent, raciste, xénophobe, homophobe, sexiste, ou faisant l'apologie des crimes de guerre,
- ne pas renvoyer vers des sites, médias ou supports dont la teneur ne respecterait pas la présente charte.

En tant qu'organisateur / animateur / rapporteur d'un débat,

je m'engage à :

- adopter une posture de neutralité vis à vis des participants, ne pas prendre parti pour tel ou tel raisonnement, proposition ou avis, participant etc,
- veiller à ce que chacune et chacun puisse s'exprimer,
- informer les participants de la présente charte et la faire respecter,
- restituer le débat de manière fidèle aux échanges.

Les contributions contraires à cette charte sont susceptibles d'être modérées ou supprimées sans préavis par l'équipe de modération. En cas de violation grave ou répétée de la charte, l'utilisateur en ligne est passible de voir son compte suspendu ou supprimé, le participant à un débat susceptible d'être exclu du débat par son organisateur / animateur.

Le grand
débat national

— —
**Nous vous souhaitons
une excellente réunion
et de riches échanges !**

Pour toute question ou difficulté :
prendre contact avec la **Mission grand débat national**

Adresse : Grand Débat National - BP 70.164 - 75326 PARIS CEDEX 07

Mail : reunionslocales@granddebat.fr

Contacts : France Métropolitaine : 0 800 97 11 11

Outre-Mer : 01 82 71 03 39